

MAIRIE  
DE  
**PONTGIBAUD**  
PUY-DE-DÔME



Code Postal : 63230  
Téléphone: 04.73.88.70.42

**COMPTE-RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 JUILLET 2020.**

\*\*\*\*\*

Etaient présents : M. LASSALAS, Maire, Mme DONNET, Mme BLOSSE, M. MULLER, M. BOUBET, adjoints, M. RABATEL, M. FOURNIER, Mme GANDEBOEUF, Mme MEUNIER, Mme DUPECHAUD, M. MAURY, M. MALLEPERTUS, M. FOURNIAL, M. BARBARY.

Absent : M. BARBECOT.

Mme DONNET a été désignée secrétaire.

**I – DESIGNATION DES COMMISSIONS.**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait de désigner des commissions de travail chargées d'étudier les dossiers avant soumission au Conseil Municipal.

Où cet exposé, après délibération et à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal décide de désigner les commissions suivantes ainsi que leurs membres :

Commission des Finances :

Vice-Président : Mme DONNET Anne-Michèle.

Membres : M. MALLEPERTUS Roland, Mme GANDEBOEUF Andrée, M. BARBARY Pierre, M. MAURY Julien.

Commission des Travaux :

Vice-Président : M. BOUBET Julien.

Membres : M. FOURNIAL Franck, M. MULLER Jacques, M. RABATEL Jean, M. BARBECOT Quentin.

Commission Urbanisme, Environnement, Développement Durable.

Vice-Président : Mme DONNET Anne-Michèle.

Membres : M. MAURY Julien, Mme DUPECHAUD Marie-Isabelle, M. BOUBET Julien.

Commission Tourisme, Communication et Culture :

Vice-Président : M. FOURNIER Alain.

Membres : Mme BLOSSE Monique, Mme MEUNIER Valérie, M. BARBARY Pierre.

Commission Artisanat, Commerce et Professions Libérale :

Vice-Président : Mme DUPECHAUD Marie-Isabelle.

Membres : Mme MEUNIER Valérie, Mme BLOSSE Monique, M. FOURNIER Alain, M. BOUBET Julien.

Commission d'Ouverture des Plis :

Président : M. Jean-Jacques LASSALAS.

Titulaires : M. BOUBET Julien (Vice-Président), Mme BLOSSE Monique.

Suppléant : Mme GANDEBOEUF Andrée, Mme DONNET Anne-Michèle.

Commission Jeunesse et Sports :

Vice-Président : M. MAURY Julien.

Membres : M. RABATEL Jean, M. BARBECOT Quentin, M. FOURNIAL Franck.

Commission Accessibilité et Sécurité :

Vice-Président : M. FOURNIAL Franck.

Membres : Mme BLOSSE Monique, M. BARBECOT Quentin, M. MAURY Julien.

Centre Communal d'Action Sociale :

Vice-Présidente : Mme BLOSSE Monique.

Membres : M. MALLEPERTUS Roland, Mme DONNET Anne-Michèle, Mme GANDEBOEUF Andrée.

Commission d'Aménagement Foncier :

Vice-Président : M. MULLER Jacques.

Membres : M. MALLEPERTUS Roland.

**II – DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX.**

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal désigne :

1°) S.I.E.A.P., Sioule et Morge :

1°) Délégués titulaires :

\* M. BARBARY Pierre

\* M. MULLER Jacques

2°) Délégué suppléant :

\* Mme BLOSSE Monique

2°) SEMERAP :

1°) désigne M. MULLER Jacques comme représentant aux assemblées générales des actionnaires de la S.E.M.E.R.A.P.

2°) désigne M. BARBARY Pierre comme représentant à l'assemblée spéciales des Petits Porteurs de la S.E.M.E.R.A.P.

3°) désigne M. BARBARY Pierre comme représentant au comité de contrôle analogue de la S.E.M.E.R.A.P.

3°) SIEG : SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE PONTAUMUR.

\* Mme DONNET Anne-Michèle – délégué titulaire –

\* Mme BLOSSE Monique – délégué suppléant –

4°) SICTOM PONTAUMUR – PONTGIBAUD :

\* M. LASSALAS Jean-Jacques

\* M. BOUBET Julien

5°) SMAD DES COMBRAILLES :

\* M. FOURNIER Alain – délégué titulaire -

\* M. MAURY Julien – délégué suppléant –

6°) EPF – SMAF AUVERGNE :

\*Mme DONNET Anne-Michèle

\*M. BOUBET Julien

7°) SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE :

\*M. MALLEPERTUS Roland – délégué titulaire -

\*Mme DONNET Anne-Michèle – délégué suppléant –

8°) DELEGUES AUPRES DE LA COMMISSION LOCALE CHAINE DES PUYs – FAILLE DE LIMAGNE.

\*en qualité de délégué titulaire : M. MALLEPERTUS Roland.

\*en qualité de délégué suppléant : M. MULLER Jacques.

9°) DELEGUES AUPRES DE LA MISSION LOCALE RIOM LIMAGNE COMBRAILLES POUR L'EMPLOI.

\* Mme DUPECHAUD Marie-Isabelle

\* Mme MEUNIER Valérie

### **III – DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SIVU ASSAINISSEMENT DES BORDS DE SIOULE.**

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal désigne :

1°) Délégués titulaires :

\* M. Jean-Jacques LASSALAS

\* M. Julien BOUBET

2°) Délégués suppléants :

\* M. Jacques MULLER

\* M. Pierre BARBARY

### **IV – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DES ASSOCIATIONS ET DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.**

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal désigne :

1°) Auprès de l'ensemble des associations :

Titulaire : Mme BLOSSE Monique.

Suppléants : Mme DUPECHAUD Marie-Isabelle, M. MAURY Julien.

2°) Auprès des établissements scolaires :

Ecole Primaire Aimé COULAUDON :

Titulaires : Mme BLOSSE Monique, M. MAURY Julien.

Suppléants : M. BOUBET Julien, M. RABATEL Jean.

Collège Public Anna GARCIN-MAYADE :

Titulaire : Mme BLOSSE Monique.

Suppléant : M. BOUBET Julien.

**V - ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTROSATION DE SIGNER LES ACCORDS-CADRES ET MARCHES SUBSEQUENTS : GROUPEMENT SIEG – TE63 ELEC 2021.**

Le SIEG – Territoire d’Energie du Puy-de-Dôme lance une nouvelle convention de groupement d’achat en électricité afin d’intégrer toutes les puissances des contrats.

Si la commune souhaite continuer à bénéficier des offres tarifaires du groupement du SIEG, la nouvelle convention doit être signée.

A l’unanimité, le Conseil Municipal décide d’autoriser l’adhésion de la Commune de PONTGIBAUD au groupement de commandes ayant pour objet l’achat d’électricité des contrats des segments C2, C3, C4 et C5.

**VI – OPHIS DU PUY-DE-DOME : CONVENTION DE GESTION DES LOGEMENTS RUE FERNAND ANDANT.**

Le bail emphytéotique, conclut avec l’OPHIS du Puy-de-Dôme pour les logements de l’ancienne gendarmerie située 24 rue Fernand ANDANT, s’est achevé le 30 avril 2020.

La crise sanitaire subi par le pays a lourdement impacté les échanges et n’a pas permis d’aboutir à une solution.

Afin d’éviter tout vide juridique, l’OPHIS du Puy-de-Dôme propose de signer une convention de gestion pour le compte de tiers qui prendrait effet au 1<sup>er</sup> mai 2020 et se terminerait au 31 décembre de cette même année.

Après discussion, le Conseil Municipal est d’accord sur le principe d’une convention de gestion pour 6 mois renouvelables.

Une décision sera prise lorsque l’OPHIS du Puy-de-Dôme en aura présenté les conditions.

**VII – CAMPING MUNICIPAL – SAISON 2020.**

Du fait de la pandémie liée au COVID-19, le camping municipal n’a pas pu être ouvert au public le 15 Avril 2020.

Seule la partie chalets est ouverte au public depuis le 12 juin et ce jusqu’au 31 octobre 2020.

Sur proposition de Monsieur le Maire, à la majorité, le Conseil Municipal décide :

1°) d’ouvrir au public le camping municipal, partie emplacements, à compter du 11 juillet et jusqu’au 13 septembre 2020 ;

2°) de maintenir l’ouverture au public des chalets jusqu’au 31 octobre 2020.

La secrétaire de séance,

Mme A.M. DONNET